

Comment gérer les produits chimiques dans mon établissement scolaire ?

Mise à jour mai 2022

Action

Je cherche

J'identifie

Je trie

Je jette

Je garde

Je gère mes déchets

Je range

Je mets en place le suivi

C'est-à-dire

- Je recense l'ensemble des produits chimiques présents dans l'établissement

- Lire les étiquettes, repérer les pictogrammes (nouveau règlement depuis 2015)
- Sinon étiqueter les produits en respectant le règlement CLP
- Chercher les FDS correspondantes ou les demander au fournisseur (obligatoire et gratuit)

https://www.lachimie.net/index.php?page=4#.YnKBG986_IU

<https://etiquette.scienceamusante.net/sgh/index.php>

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20954>

- S'interroger sur les produits non identifiés
- Trier les produits en fonction des besoins (travaux pratiques, démonstration)--> je garde
- Trier les produits avec un contenant dégradé/apparence changée --> j'évacue

- Jeter le produit en fonction de ses caractéristiques et des poubelles dont je dispose
- Réaliser un inventaire des produits gardés (document écrit collé sur l'armoire + dossier dématérialisé)

https://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/50/0/ONS-Les-produits-chimiques-Guide-gestion-des-dechets_391500.pdf

+
Document 3

- Organiser un lieu de stockage pour les produits : une pièce adaptée (sécurité, luminosité, place, aération, praticabilité) ET si besoin stocker dans une armoire sécurisée et ventilée (produits volatiles)
- Ranger selon les compatibilités
- Ranger en s'aidant du plan de rangement de l'armoire ventilée
- Trier les déchets selon la nature du produit

Documents 1 et 2

- Mise à jour des étiquettes (nouveau règlement 2015) et de l'inventaire
- Vérifier la ventilation (naturelle ou mécanique)
- Maintenance de la ventilation (armoire ventilée/ hotte/ sorbonne)
- Création d'un classeur possiblement dématérialisé ou d'un dossier avec les fiches FDS

Document 1 : Tableau des incompatibilités

							
	1	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	✗	✓	✗	✗	✗	✗	4
	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	2	✗	✗	✗
	✗	✗	✗	✗	✓	3	✓
	✗	✗	✗	✗	3	3	3
	✗	4	✓	✗	✓	3	✓

✓ Peuvent être stockés ensemble

✗ Ne doivent pas être stockés ensemble

● Peuvent être stockés ensemble sous condition(s) :

- 1- Suivre les recommandations de la FDS
- 2- Les acides et les bases doivent être séparés dans deux armoires différentes. Le rangement des produits se fait par famille dans des bacs de rétention séparés
- 3- Stockage dans des armoires fermées à clé, en particulier pour les produits marqués du pictogramme SGH08 (CMR, STOT, Allergisants respiratoires)
- 4- En petites quantités

<https://www.kaptitude.com/les-incompatibilites-au-stockage/>

Document 2 : Plan de rangement d'une armoire (ventilée)

Solvants halogénés

- acide chlorhydrique
-

Solvants non halogénés :

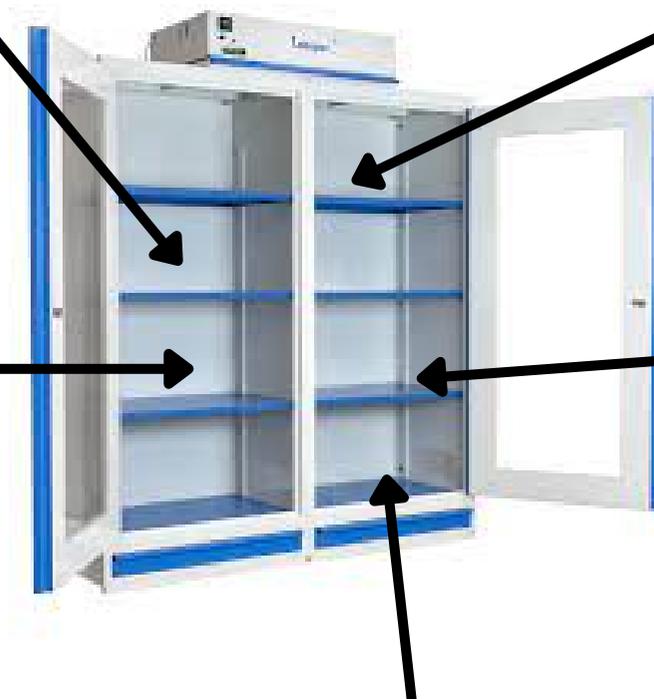
- butanol
- acétone
- sulfate d'aluminium

Acides

- acide acétique/éthanoïque
- acide nitrique
- acide sulfurique

Bases

- ammoniac/solution d'ammoniaque
- hydroxyde de sodium (soude)



Bidons de récupération des déchets (stockage temporaire)

(si possible, sinon à mettre dans une autre pièce ventilée)

Mettre des bacs de rétention si possible, afin de séparer chaque catégorie et d'éviter les mélanges dangereux !

Les poudres et métaux peuvent être stockés hors armoire

Document 3 : Le tri des déchets de produits chimiques

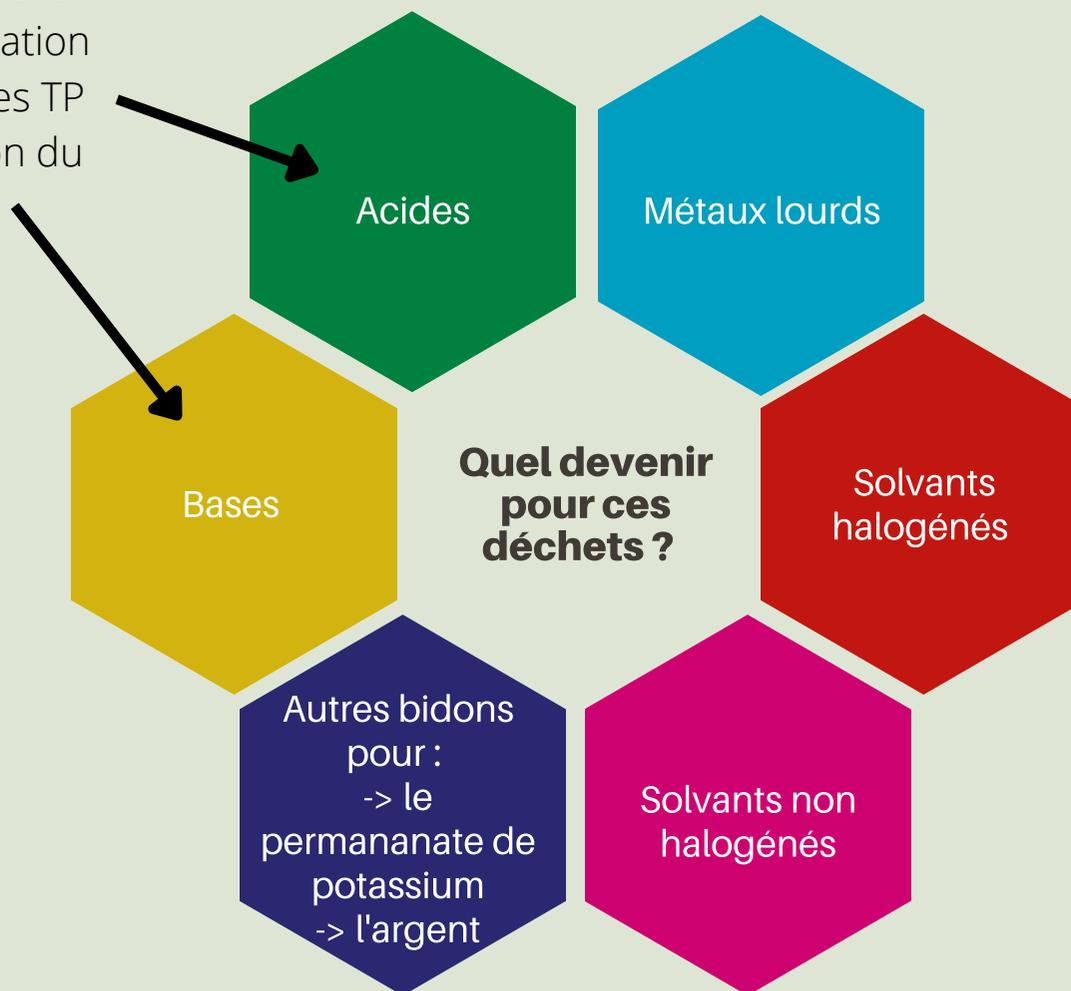
Il faudrait dans la mesure du possible séparer les déchets en différentes catégories :



Attention il est nécessaire de nommer les bidons de récupération !

Document 4 : Procédure de gestion des déchets

Ces déchets peuvent être évacués à l'évier dans le cadre d'une neutralisation acido/basique lors des TP (après une vérification du pH)



Il faudrait stocker ces déchets dans un local ventilé et sécurisé, voire en extérieur dans un local sécurisé, afin de limiter le contact avec des produits.